

Diplôme Universitaire Droit et Responsabilités des Professions Paramédicales

MODALITÉS D'ÉTUDES

**POUR LES PROFESSIONNELS (salariés,
demandeurs d'emploi,...)**

Possibilité de suivre la formation à distance
uniquement pour les professionnels inscrits en
formation continue



IFG EA 7301

Axe - Droit de la Santé



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

Le DU de Droit et Responsabilités des Professions Paramédicales proposé par la Faculté de Droit de Nancy répond à vos besoins et vos exigences pour maîtriser les connaissances juridiques indispensables dans les actes courants de votre profession. L'apprentissage du Droit, durant votre formation initiale, ne suffit plus aujourd'hui et les exigences en matière de connaissances juridiques ne cessent de s'accroître. L'objectif du DU de Droit et Responsabilités des Professions Paramédicales est de dépasser la simple législation pour appréhender les situations auxquelles vous êtes confrontés chaque jour : responsabilité et analyse juridiques de la répartition des tâches au sein de l'équipe médicale, respect du consentement libre et éclairé, secret professionnel, refus de soin, accès au dossier patient, témoins de Jéhovah

Cette formation diplômante vous apportera dans la pratique quotidienne de votre métier des réponses efficaces et ciblées, qu'il s'agisse de l'encadrement juridique de l'acte de soin ou de l'environnement juridique de votre activité de soignant. De plus, la mise en place de la réforme des études d'infirmiers avec l'intégration en LMD impose comme une nécessité une mise à niveau de vos connaissances juridiques, tout en répondant à votre obligation de satisfaire aux exigences de la formation continue.

À QUI S'ADRESSE LE DU DE DROIT ET RESPONSABILITÉS DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES

Spécialement conçu pour les professionnels paramédicaux, que vous exerciez en milieu hospitalier ou libéral, le DU de Droit et Responsabilités des Professions Paramédicales vous permettra d'acquérir une culture juridique solide et approfondie qui vous sera d'une utilité constante dans la pratique de votre métier. Afin de mieux connaître le cadre normatif et de clarifier les enjeux juridiques, cette formation s'avère tout à fait pertinente et indispensable.

POURQUOI SE FORMER EN DROIT DE LA SANTÉ ?

Comme professionnel de santé, vous devez répondre à l'obligation de formation continue. Il est indispensable de compléter votre formation initiale pour dépasser une approche trop succincte du Droit et répondre aux exigences de plus en plus pointues en matière de connaissances juridiques attendues de la part des professionnels de la santé. Vous pourrez ainsi mieux maîtriser votre pratique quotidienne et appréhender au plus juste le droit des patients. L'objectif principal est de vous apporter des gages de sécurité juridique.

COMMENT S'ORGANISE CETTE FORMATION ?

Le DU de Droit et Responsabilités des Professions Paramédicales est structuré autour d'un tronc commun et d'éléments complémentaires. Le tronc commun est composé de quatre modules de deux jours chacun, pour un volume horaire total de 54 heures. Chaque module se compose de cours magistraux et de travaux dirigés. Cette répartition des enseignements et spécialement les séances de travail de groupe (25 à 30 personnes), tout au long de l'année universitaire, vous permettent de cerner et d'analyser des cas concrets auxquels vous êtes quotidiennement confrontés. En complément de ce tronc commun, les étudiants ont la possibilité d'assister à des séminaires de spécialités et à des séminaires d'actualités.

/!\ Les candidats relevant de la formation initiale ne bénéficient pas de l'accès des cours à distance.

Pour les candidats relevant de la formation continue (uniquement pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi) :

2 modalités de suivi à distance possibles suivant la disponibilité du stagiaire **formation continue** le jour du cours :

- Suivi synchrone en direct au moment du cours en se connectant sur TEAMS
- Suivi asynchrone en se connectant sur TEAMS après que le cours a été dispensé

Les enregistrements sont accessibles sur Teams pendant une période de 21 jours même pour les personnes relevant de la formation continue ayant suivi le cours en direct sur Teams.

Le DU de Droit et Responsabilités des Professions Paramédicales ne constitue pas une formation à distance mais une formation en présentiel accessible à distance pour les personnes exerçant une activité professionnelle et ne pouvant assister aux cours.

Les examens ont tous lieu en **présentiel OBLIGATOIREMENT** :

- une journée en juin pour les écrits
- une journée en septembre pour les oraux qui dépendra du type d'oral choisi en cours d'année.

Module 1 : Introduction au droit

Séance 1 : Les sources du Droit : Hiérarchie des normes, branches du Droit, les différentes responsabilités

Séance 2 : Les acteurs du Droit : Avocats, experts, juges, les différentes juridictions

Séance 3 : L'organisation juridictionnelle

Séance 4 : Le système de santé français

Module 2 : Cadre juridique et responsabilités des professions paramédicales

Séance 5 : Les conditions juridiques d'exercice des professions de santé

Séance 6 : Les types de responsabilités

Séance 7 : Les recours et acteurs de la responsabilité

Séance 8 : Travail en groupe : Discussion thématique, étude de cas pratique et de jurisprudence

Module 3 : Les droits du patient et le statut de l'hospitalisé

Séance 9 : Le consentement libre et éclairé

Séance 10 : Les dérogations au consentement

Séance 11 : L'indemnisation du patient

Séance 12 : Travail en groupe : Discussion thématique, étude de cas pratique et de jurisprudence

Module 4 : Le secret professionnel et les dossiers du patient

Séance 13 : Le secret professionnel

Séance 14 : Les dérogations au secret

Séance 15 : Le dossier personnel du patient

Séance 16 : Travail en groupe : Discussion thématique, étude de cas pratique et de jurisprudence

Module 5 : Séminaires de spécialités

Séance 17 : Début de vie

Séance 18 : Fin de vie.

Séance 19 : Droit du handicap

Module 6 : Séminaires d'ouverture et d'actualité

Séance 20 : Police, Justice et Santé

Séance 21 : Les consentements spéciaux

Séance 22 : Le patient en psychiatrie

Séance 23 : Catastrophes sanitaires

Module 7 : Méthodologie et préparation aux examens

Séance 24 : Méthodologie du mémoire de recherche : méthodologie collective

Séance 25 : Méthodologie du mémoire de recherche : méthodologie individuelle

Séance 26 : Préparation aux examens

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Directeur du diplôme :

Monsieur **Bruno PY**, Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
bruno.py@univ-lorraine.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Formation initiale pour les étudiants :

dseg-dupamedical-contact@univ-lorraine.fr

Formation Continue uniquement pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

- Formation **Continue Diplômante** et **Qualifiante par module**

Régine TIJOU : 03 72 74 19 31 | regine.tijou@univ-lorraine.fr

- Formation Continue **Qualifiante sur-mesure**

Amélie CHEVRIER : 03 72 74 20 44 | amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :
www.fac-droit.univ-lorraine.fr